

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis  
UN AN..... \$2.00  
SIX MOIS..... \$1.00  
Étranger (Union postale.)  
UN AN..... f. 13.50

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE  
CHANGEMENT D'ADRESSE  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE  
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUÉBEC

SAMEDI 27 JANVIER 1900

Chez les

Travailleurs

Intellectuels

Doctrines & Opinions :

Si, en réunissant les multiples expressions de l'hommage rendu à Louis Veillot, au lendemain de sa mort, on a pu faire un gros volume, on pourrait ajouter à ce livre d'or un beau supplément en recueillant tous les éloges qui viennent d'être consacrés à l'œuvre et à la personne du grand polémiste à l'occasion de l'inauguration de son monument dans la basilique de Montmartre, à Paris.

Voici quelques-unes de ces appréciations :

..... Longtemps, aussi longtemps que dura la bataille, d'inévitables préjugés et de justes rancunes empêchèrent qu'on rendit pleine justice à Louis Veillot. Maintenant la fumée s'est dissipée ; les morts sont ensevelis. Ceux-là même que Veillot eût maltraités, s'ils eussent été ses contemporains, sont inclinés à l'impartialité ; d'abord, Veillot est mort ; puis, ses plus terribles véhémences ont été de beaucoup dépassées et on les pourrait citer aux journalistes d'aujourd'hui comme des modèles de modération et de courtoisie ; surtout, enfin, nous sommes bien obligés de vénérer la sincérité de ses croyances, la noblesse de sa vie et la splendeur de son style.

Ce fut ce sentiment qui, il y a trois ans, dicta à M. Jules Lemaitre son essai sur Louis Veillot, une de ses œuvres les plus parfaites et les plus émouvantes. Il y a exprimé, comme nul n'aurait su le faire, l'admiration que subissent aujourd'hui, en face de l'œuvre et surtout en face de la personne de Veillot, tous les hommes qui ont le goût libre et la conscience délicate. Il y a mis tant de respect et tant de tendresse, tant d'intelligence et tant de sympathie ! Il a tout dit : la foi et la bonté de l'homme, le talent et la dignité de l'artiste. Il a confessé avec une belle franchise tout ce qui le charmait et l'attirait dans les livres de Veillot et il a confessé, du même coup, sa grande surprise, presque son remords, d'être sensible à une pareille séduction : " Quel pauvre être de volupté suis-je donc, moi, pour aimer à la fois — et peut-être également — Renan et Veillot ! "

Pour honorer Veillot, relisez donc l'étude de M. Jules Lemaitre.—ANDRÉ HALLAYS, dans le *Journal des Débats*.

Vigoureux et mâle écrivain dont la

haute personnalité a forcé l'estime même de ceux qui ont combattu avec le plus de véhémence ses idées. — Le *Temps*.

Dans la basilique de Montmartre, au-dessus de ce Paris dont il abhorrait les " odeurs ", au déclin de ce siècle dont il flagellait les prétentions, Louis Veillot vient d'être fêté. Ce laïque, dont l'action déconcerta certains évêques, a reçu l'hommage d'un évêque ; ce plébéien de race et d'acabit, ennemi de toutes les façades et de l'orgueil de toutes les élites, dormira son sommeil de marbre dans un édifice qui appelle les foules. S'associer à tous les élans et à tous les agenouillements des âmes catholiques, quelque surprise qu'en puissent parfois éprouver les sceptiques ou les raffinés : telle était la maxime de Louis Veillot.

Publiciste, il voulait donner une voix aux aspirations de toutes ces âmes, aspirations de ferveur ou aspirations d'obéissance : il les aidait à prendre conscience d'elles-mêmes ; il ne fut leur directeur et leur guide que parce qu'il se préoccupait de leur servir d'écho. — GEORGES GOYAU, dans le *Pain*.

D'un bel article publié dans le *Gaulois*, par M. Lucien Muhlfeld, je détache les deux passages suivants :

Voilà, semble-t-il, bien des palinodies — écrit M. Muhlfeld après avoir rappelé que Louis Veillot combattit des gouvernements qu'il avait acceptés.—Mais prenez garde à deux choses : d'abord que l'écrivain de l'*Univers* n'a jamais rien sollicité, ni croix d'honneur, ni grasse fonction, ni siège parlementaire, ni fauteuil académique ; — et dire que ses virevoltes furent au moins désintéressées. Mais regardez de plus près et vous verrez ici même les preuves successives de son caractère constant. Loin d'être un volage condottiere de la plume, il est le chevalier de son idée fixe. A la monarchie libérale, à la jeune république, à l'empire renaissant, il ne demande qu'une chose, et la même chose : une politique protectrice de l'Église catholique, un gouvernement docilement soumis au Pape. La forme des gouvernements lui est parfaitement indifférente ; optimiste, il se félicite de la venue de chacun, parce qu'il en espère la réalisation de son rêve apostolique et romain. Dès qu'il est déçu, il reprend les armes, c'est-à-dire sa plume. Comme tous les volontaires qui ne sont point politiques, il s'est battu contre tout le monde.

Pie IX aimait la sincérité de ce catholicisme et sa qualité. Aucune philosophie n'étayait la doctrine de Veillot, aucun calcul ne la tarait. Exacte-

ment, il n'aimait que le peuple, dont il était issu et dont il n'imaginait pas la quiétude ailleurs que dans les espérances évangéliques. Il se souvenait avec émotion de ces ouvriers de Rome qui vont, le dimanche, entendre la messe à Saint-Jean de Latran ou à Sainte-Marie Majeure. Sa religion, en somme, était populaire, comme sa conversion avait été plébéienne. Il vouait aux simples une tendresse sentimentale et allègre.

Enfin, voici une statue qui se dresse à sa place ! Dans une ville où l'on met les généraux parmi les enfants des squares, les artistes en face des plus laides casernes, les poètes entre deux boutiques d'épiciers, dans cette ville, Veillot aura son monument sous l'ombre lumineuse d'une chapelle. Celui dont le nom vient, parmi les grands laïques de l'autel, après Maître, après Bonald, est, en marbre, le gardien d'un sanctuaire

Si le peuple de Paris entre jamais dans le temple pour y porter la destruction, il brisera les signes de la vanité bourgeoise gravés sur les piliers de Dieu. Mais le peuple s'arrêtera devant la statue de Veillot, parce qu'il reconnaîtra un fils du peuple, grandi par le génie. Veillot est de la même foi que Chateaubriand, mais le fils du tonnelier eut une foi et une doctrine plus sévères que le grand seigneur. S'il a vengé la religion des abaissements du temps, il a vengé le peuple de l'accusation d'ignorance. Catholiquement audacieux de plume, il a su garder la foi simple de l'enfant, sous les dogmes qui écrasent, et montrer l'indépendance de l'homme en face des passants qui gouvernent. Et le monument de Montmartre reste une œuvre utile pour prouver que, de temps à autre, il y a des catholiques qui remplissent de leur grandeur acceptée les annales du monde.—JEAN DE BONNEFOY, dans le *Journal*.

.....Eh bien ! à présent, on ne se bat plus autour du nom de Louis Veillot, non plus qu'autour de celui de Pascal. La gloire du grand écrivain lui survit, et ses articles, ses livres, ses lettres font partie de la bibliothèque de tout journaliste qui se respecte. Il reste pour les polémistes de tous les partis un modèle grandiose. Sa véhémence ironie, ses écrasants sarcasmes, son éloquence qui, sans effort, s'abaissait à la plaisanterie parfois triviale pour s'élever brusquement aux sommets les plus sublimes, son style alerte et fougueux, traitant avec la même limpidité passionnée les choses de la fange et celles du ciel, tout cela constitue le journaliste type ; tout cela, c'est le génie vivifiant notre métier.

Ses victimes mêmes lui pardonne-

raient aujourd'hui, et elles furent nombreuses et cruellement blessées par ce chrétien qui pratiquait la charité supérieure, celle qui veut le bien de tous les hommes, mais qui, pour cette fin élevée, se sert des armes les plus acérées et distribue, en passant, les flagellations et les lanières sanglantes. Même en ses fureurs, même en ses terribles assauts ou en ses dédains plus redoutables encore, on sentait en Veillot l'homme bon et le cœur tendre.

Il voulait " tomber " l'adversaire, non le tuer par trahison. Il était violent, mais non pas hypocrite. Il était moins haineux que tel doucereux dévôt, moins assassin d'honneur que tel professionnel de la diffamation ou de l'insinuation. C'est pourquoi il s'élève de si haut au-dessus de la plupart des polémistes qui cherchent à l'imiter.—HENRI DES HOUX, dans la *République française*.

Maintenant que le temps commence à avoir fait la sienne, à mesure que les années nous éloignent des combats où a été mêlé Louis Veillot, il n'est plus qu'une voix pour rendre hommage à l'écrivain incomparable, au polémiste hors de pair que fut le directeur de l'*Univers*.

Nul, en notre siècle, n'a mieux manié la plume. Il s'est essayé dans les genres les plus divers et, dans tous, il a affirmé sa maîtrise et la souplesse de son talent. Il est telle de ses pages, écrite il y a trente ou quarante ans, qui reste toujours d'actualité.—La *Renaissance*.

Une constatation s'impose aux observateurs, comme aussi une leçon aux amateurs d'opportunisme : la presse, si l'on en excepte les aboyeurs de profession, n'a eu qu'une voix pour reconnaître les mérites singuliers de Louis Veillot, journaliste catholique, et tel de ses représentants nullement suspect d'ultramontanisme le proclamait tout uniment le premier journaliste du siècle. Que ne le donne-t-on comme modèle aux élèves de l'*Ecole du Journalisme* ? Notre vœu, il est vrai, va se réaliser, puisque un ecclésiastique du clergé de Paris fera prochainement une conférence en cette école sur Louis Veillot journaliste, et l'on devine que ce ne sera pas pour en dire du mal ; mais, voilà, on aime bien les gens morts, on espère qu'ils sont avec le bon Dieu, et on inaugure solennellement leurs bustes... et de marcher sur leurs traces, on se met peu en peine.—La *Semaine religieuse*, de Paris.

À l'encontre de ces favorables témoignages, nous avons celui de Mlle *Françoise*, de la cité de Montréal.

Les historiens auront à faire un choix.

—( : o : o : o : )—

## Notes &amp; Nouvelles :

Le haut enseignement religieux à l'Institut Catholique de Paris.

Quatre conférences sur l'Eglise y ont été faites avant le premier janvier, sur la parole de Dieu, sur le Pape infailible, sur l'épiscopat, sur le règne de la vérité dans les âmes. L'auditoire était nombreux, composé d'hommes et de jeunes gens du monde.

Entre le 8 janvier et le 15 février 1900, le programme comporte une leçon tous les lundis, à 4 h. ½.

En voici la nomenclature :

1. — Domaine de la vérité.
2. — Les traditions et la Tradition.
3. — Comment la Tradition est venue jusqu'à nous.
4. — Livres Saints et écrivains inspirés.
5. Affirmation catholique de l'inerrance biblique.
6. — Critique biblique et direction de l'Eglise.
7. — Les règles de la foi.

\* \*

Au nombre des récompenses spéciales qui sont, à la fin de chaque année, décernées aux élèves du collège Fordham N. Y., figurera désormais la Médaille Jouin.

Ce prix sera donné en souvenir de l'éminent professeur auquel on doit deux traités classiques de philosophie et un ouvrage d'apologétique intitulé : *Evidences of Religion*.

Le R. P. Jouin, décédé l'an dernier, a, pendant très longtemps, enseigné la philosophie au collège Fordham, et ce sont les élèves anciens et actuels de cette institution qui, aujourd'hui, souscrivent pour fonder un prix qui portera le nom du regretté jésuite.

\* \*

Le monument de Brownson.

Il y a une douzaine d'années, un certain nombre de catholiques américains se groupaient à Providence, Etat du Rhode Island, pour s'occuper de l'érection d'un monument à la mémoire du célèbre publiciste Orestes A. Brownson, converti au catholicisme en 1844. Des fonds recueillis à cette fin se sont lentement accumulés et, dans une réunion tenue au Club Catholique, de New York, le 12 octobre 1898, on décida de confier l'œuvre projetée à un sculpteur d'une habileté reconnue. Le comité spécialement constitué pour faire le choix d'un artiste s'adressa à M. Kitson, de Boston. Ce dernier prépara un dessin et fit une maquette dont on se déclara satisfait. Puis, le monument devant être érigé dans le Parc Central, à New York, la commission municipale d'art de cette ville fut, à son tour, appelée à se prononcer sur le mérite du travail de M. Kitson et, le 14 novembre 1899, l'approuvait entièrement.

Ce monument, dont l'inauguration aura lieu dans le cours de l'été prochain, consiste en un buste en bronze de grande dimension, reposant sur un piédestal en granit.

J. F. D.

## DOM BENOIT ET LA QUESTION DU CENTRE

Dom Benoit continue ses études politiques dans le *Mouvement catholique*. Comme il ne s'agit pas, dans ce qu'il dit maintenant, de l'Angleterre et des Anglais, ses paroles ne soulèveront pas une nouvelle tempête de protestations. Nos journalistes, de ce temps-ci, ne s'échauffent que pour la cause de la fière Albion.

Il y a pourtant d'autres questions dignes de notre attention.

Une de ces questions, c'est la nécessité de former un Centre, ou groupe parlementaire et politique, indépendant des deux partis qui se disputent le pouvoir; un groupe qui serait fondé, non sur l'intérêt comme le sont les organisations qui ont pour objet la possession de l'assiette au beurre, mais sur le dévouement, le véritable amour de la patrie et le désintéressement personnel le plus absolu.

Dom Benoit traite cette question dans le *Mouvement catholique* du 11 janvier. Son étude a pour titre : "Le libéralisme et le parti libéral. Au Canada, les catholiques doivent-ils se séparer des deux partis politiques qui divisent le pays?"

Il y aurait beaucoup de réserves à faire sur ce que le savant religieux dit du parti libéral au Canada. Il connaît parfaitement le libéralisme, erreur doctrinale; mais il n'est pas suffisamment renseigné sur nos organisations politiques. Nous reviendrons peut-être sur cette partie de son travail. Pour le moment, nous ne voulons qu'examiner, sommairement, l'opinion qu'il émet au sujet de la formation d'un Centre au Canada.

Il commence par faire l'éloge du Centre allemand, et montre les grands services qu'il a rendus à la religion, et par là à la patrie, ajouterons-nous, en tenant "la balance du pouvoir" entre la droite et la gauche.

Jusqu'à nous sommes parfaitement d'accord avec l'éminent religieux.

Il expose ensuite les raisons qui militent, selon lui, en faveur de la formation d'un Centre au Canada. Citons quelques-unes de ses phrases :

"Rien ne convient mieux à des catholiques que de dire qu'ils sont catholiques et d'agir comme catholiques. En inscrivant sur leur drapeau *conservateurs*, les catholiques semblent rougir de leur qualité. Qu'ils inscrivent *catholiques* tout court... Puis, un parti qui s'affirme énergiquement prend des forces. La vie, selon l'axiome des philosophes, est dans le mouvement et l'action... Les catholiques deviendront forts en agissant comme catholiques; ils seront impuissants en ne se montrant que comme conservateurs. Que le parti catholique s'affirme et agisse, s'il veut qu'on croie à son existence et à sa force. Ne dites pas : "Nous ne sommes pas nombreux." Dites : "Nous serons nombreux." Que les plus décidés commencent, ils seront eux-mêmes étonnés de voir leur nombre croître si rapidement. La plupart des grands partis d'action qui se sont formés depuis cent ans n'ont eu, en commençant, que vingt-cinq, quinze, cinq membres même. Que les catholiques ne disent donc pas : "Nous commencerons quand nous serons nombreux", qu'ils commencent et ils deviendront nombreux!... La vérité catholique ne peut qu'être compromise

par des alliances avec les partis politiques. On croit à la sincérité des catholiques, s'ils s'affirment catholiques. Mais s'ils se dissimulent dans un parti politique, on leur attribue les intérêts et les passions de ce parti, et leur foi religieuse elle-même ne paraît pas inspirée par la conviction de la vérité, mais par les calculs d'une ambition terrestre."

Il y a d'autres considérations, toujours dans cette note.

Il y est bien entendu que nous n'admettons pas tout à fait le concept que Dom Benoit nous présente d'un Centre.

Pour nous, ici, au Canada, un Centre, à Ottawa, organisé pour la défense des droits constitutionnels des catholiques et des Canadiens-français, serait nécessairement composé surtout de catholiques et de Canadiens-français. Mais, en même temps, il ne devait pas, selon nous, repousser le concours de tout citoyen d'une autre religion et d'une autre nationalité qui voudrait coopérer avec lui. Il devrait même, ce nous semble, comprendre dans son programme la défense, au besoin, des droits de toute minorité.

Mais les raisons que Dom Benoit fait valoir en faveur de la nécessité et de la possibilité de jeter immédiatement les bases d'un Centre sont péremptoires.

Eh bien! par une de ces contradictions étranges qui déparent les études politiques du savant religieux, le reste de son écrit est consacré à montrer l'impossibilité de former présentement ce Centre.

L'esprit de parti, ou plutôt de vénalité est trop fort en ce pays, dit-il en substance, pour qu'un Centre ait la moindre chance de réussir!

Après avoir dit: "Que les plus décidés commencent, ils seront eux-mêmes étonnés de voir leur nombre croître rapidement", il se demande, quelques pages plus loin, "qui se rallierait à ce parti catholique où il y aurait, chacun le sait, plus d'argent à dépenser qu'à amasser, plus de persécutions à essuyer que d'honneurs à recueillir?" Et ailleurs: "Quel électeur irait voter pour un parti catholique qui n'aurait pas un centin à dépenser pour lui, alors que la journée d'élection devient lucrative s'il vote pour le candidat conservateur ou le candidat libéral?" Et ailleurs encore: "Comment, dans des conditions pareilles, un parti catholique aurait-il quelques chances de succès?"

C'est-à-dire que Dom Benoit, après avoir affirmé qu'on n'aurait qu'à commencer pour réussir, déclare aussitôt le succès impossible, à cause de la vénalité universelle de notre peuple!

Il y a là une contradiction flagrante doublée d'une injustice.

Qu'il se pratique parmi nous beaucoup de corruption en temps d'élection, cela est malheureusement trop vrai; mais que nos populations soient tellement gangrenées qu'il soit impossible de les faire voter pour une idée, nous le nions.

Il y a, chez le peuple canadien français, des fibres généreuses qu'on peut faire encore remuer. Toutefois, pour faire remuer ces fibres il faut demander à nos populations de défendre une bonne cause. Tant qu'on ne leur offrira que du bleu et du rouge, nos gens

seront, généralement, ou bleus ou rouges. Mais qu'on leur présente une organisation fondée sur une idée noble, et beaucoup y adhéreront, nous en sommes convaincu.

C'est la première proposition de Dom Benoit qui est vraie, non pas la seconde: Qu'on commence, et l'on sera étonné du succès.

Après avoir affirmé que l'obstacle à la formation d'un Centre est la vénalité universelle du peuple canadien-français, Dom Benoit, par une nouvelle contradiction, assigne une autre raison à l'insuccès qui frapperait présentement le projet de former un Centre. Et cette raison, dépouillée de tout verbiage, c'est que, dans l'état actuel des choses, un Centre n'est point nécessaire! *In cauda venenum*. Un Centre est impossible maintenant, parce qu'il n'est pas nécessaire; et il n'est pas nécessaire, parce que "les catholiques ont été généralement respectés, et même défendus et caressés par le parti conservateur". "S'il arrivait que les catholiques fussent également repoussés et persécutés par les deux partis politiques et ne pussent compter que sur eux-mêmes pour se défendre", alors la formation d'un Centre deviendrait possible. Mais nous avons "tout lieu de croire que le parti conservateur, (en reprenant bientôt le pouvoir) reprendra la question des écoles du Manitoba où il l'a laissée lorsqu'il a quitté le pouvoir."

Voyez vous le chat bleu qui sort du sac?

Ne formez pas de Centre, car les bleus vont tout arranger, et un Centre pourrait les déranger!

Cette conclusion de Dom Benoit est d'autant plus étonnante que, dans le même numéro, le *Mouvement catholique* enregistre la déclaration de sir Charles Tupper, faite à Emerson, Manitoba, au dire des journaux, déclaration qui n'a jamais été contredite, croyons-nous, et qui se lit comme suit: "JAMAIS, SOUS MA DIRECTION, LE PARTI CONSERVATEUR NE SE MÉLERA DE LA QUESTION DES ÉCOLES."

Il est souverainement regrettable qu'une certaine école de catholiques en ce pays semble impuissante à se tenir au-dessus des partis politiques. Elle donne une teinte bleue à ses meilleurs écrits, et les gâte ainsi, lamentablement.

## Législature provinciale

Nous donnons ailleurs le texte du discours par lequel le Lieutenant-gouverneur a ouvert, le 18 du courant, la 3e session de la neuvième législature de la province de Québec.

C'est un document très long, mais peu substantiel.

Fallait-il parler de la guerre?

Nous ne le croyons pas.

Le silence, ce nous semble, aurait été plus respectueux envers l'autorité de la souveraine, et, en même temps, plus digne.

On remarquera que les ministres font tenir au lieutenant-gouverneur un langage extrêmement réservé. Le discours ne dit nullement que nous approuvons la guerre dans laquelle l'Angleterre est actuellement engagée;

il n'insinue seulement pas que nous sommes convaincus que la justice est du côté du gouvernement de Londres dans ce déplorable conflit.

Le discours officiel fait une déclaration de loyauté à l'égard de Sa Majesté; déclaration qui n'était nullement nécessaire, car notre loyauté est parfaitement connue.

Chaque fois que l'Angleterre sera en difficulté avec quelqu'un en Afrique, ou en Asie, ou même en Europe, va-t-il falloir que nous fassions étalage de notre loyauté ?

Nous comprendrions cette déclaration s'il y avait conflit entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et si des événements graves avaient pu faire raisonnablement douter de la solidité de notre allégeance à la couronne britannique. Dans de telles circonstances une assurance officielle de loyauté de la part de notre législature aurait eu sa raison d'être.

Dans les circonstances actuelles, elle est inutile, c'est le moins que l'on puisse dire. Elle est même inopportune.

Le discours officiel souhaite " le prompt rétablissement de la paix à l'avantage de la couronne britannique. "

En l'absence de toute déclaration approbative à l'adresse du gouvernement anglais, cela veut dire : " Nous vous souhaitons de vous tirer le plus tôt possible et le mieux possible d'une mauvaise affaire. "

Le gouvernement ne pouvait pas faire approuver la politique du gouvernement anglais par le lieutenant-gouverneur ; car il sait très bien que l'immense majorité des habitants de cette province trouve cette politique " injuste, cupide et oppressive ", pour employer le langage de l'honorable M. Blake. C'est pourquoi, il a dû se borner, puisqu'il voulait parler de la guerre, à une déclaration intempestive de loyauté et à un souhait platonique en faveur du prompt rétablissement de la paix.

Mais le silence, dans ces circonstances, n'aurait-il pas été plus respectueux qu'une allusion à la guerre, sans aucune espèce d'approbation ?

Et au point de vue de notre dignité, le silence aurait certainement mieux valu. C'est le moyen le plus noble, le plus révélé que nous ayons de faire sentir au gouvernement anglais que nous n'approuvons pas sa politique provocatrice à l'égard des républiques sud-africaines.

Puisque nous n'approuvons pas la conduite du gouvernement anglais en cette circonstance,—et cela est certain, car nos ministres n'ont pas osé mettre un mot d'approbation sur les lèvres du lieutenant-gouverneur—le moment était mal choisi de faire des protestations de loyauté.

Nous ne pouvons mieux faire que de répéter ici les paroles de la *Croix*, de l'île Maurice, que nous avons déjà citées dans notre dernier numéro :

" Si une personne à qui nous devons le plus tendre respect — notre père ou notre mère—commettait un acte que nous jugerions répréhensible, choisirions-nous ce moment pour lui prodiguer des témoignages de notre attachement ? Sans aller jusqu'à marquer notre désapprobation, ne prendrions-nous pas une attitude froide et réservée qui la laisserait deviner "

Voilà pourquoi nous trouvons que le discours du trône aurait dû garder le silence sur la question de la guerre. On ne devait en parler que si l'on pouvait consciencieusement l'approuver.

\* \*

Puis, deux observations sur des questions de forme, assez importantes, cependant.

Pourquoi le discours du trône parle-t-il du gouvernement *impérial* ?

Dans un article de journal, une semblable expression n'a pas d'inconvénient ; mais dans un document officiel chaque mot doit être pesé, et l'on ne doit y employer que des termes propres.

Or qu'est-ce que c'est que le gouvernement *impérial* ? Cela n'existe pas ailleurs que dans les rêves des impérialistes. La reine Victoria porte, il est vrai, le titre d'impératrice des Indes ; mais ce n'est qu'aux Indes qu'elle est impératrice. Son gouvernement, c'est le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. C'est son seul titre officiel. L'empire britannique n'existe pas légalement. Le gouvernement *impérial* n'est reconnu par aucune puissance. Il n'y a que le Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande, avec ses colonies ; et, en fait de gouvernement, il n'y a que le gouvernement du Royaume-Uni et les gouvernements plus ou moins autonomes des différentes colonies.

Cela ne constitue pas un empire et un gouvernement impérial, au sens propre de ces mots.

Or, dans un discours officiel, les mots ne devraient être employés que dans leur sens le plus strict.

L'autre observation a été faite par M. Flynn, chef de l'opposition. Ce n'est pas la couronne britannique qui nous a concédé les libertés dont nous jouissons. C'est le *parlement*. Or le *parlement* se compose des trois branches : la Chambre des Communes, la Chambre des Lords, et la Couronne.

Puisque nous avons le régime parlementaire, habituons-nous à en parler correctement, surtout dans les documents officiels.

\* \*

Le discours du trône n'annonce aucune législation nouvelle importante. Une refonte, ce n'est pas de la législation à proprement parler.

Il y aurait, sans doute, des amendements importants à faire aux lois qui régissent les Terres de la Couronne. Le système devrait être modifié de fond en comble. Mais il n'y a rien de moins progressif qu'un gouvernement libéral ; de sorte que l'on peut être certain que les amendements annoncés ne feront disparaître aucun abus, ne nous donneront aucune des réformes demandées.

Il y aurait pourtant des changements salutaires à opérer dans les départements des Terres publiques et de la colonisation.

Le congrès de colonisation de Montréal a montré que tout y est à refaire.

Il faudrait d'abord diviser les terres publiques en terres à bois et en terres colonisables, et mettre ces dernières sous la direction exclusive du département de la colonisation.

Il faudrait ensuite soustraire la colonisation aux misères de la politique, en créant un département dirigé, non par un *ministre*, mais par un *surintendant*, aidé d'un conseil composé d'hommes compétents.

L'agriculture, également, devrait être soustraite aux influences néfastes de l'esprit de parti, de la même manière.

Voilà de vraies réformes. Mais ce n'est ni d'un gouvernement *rouge* ni d'un gouvernement *bleu* que nous devons les attendre. Tant que nous n'aurons pas un gouvernement vraiment *réformateur*, nous ne sortirons pas de l'ornière où nous languissons.

\* \*

Les ministres font ensuite leur propre éloge, avec plus ou moins de succès. Le fameux surplus sera vivement discuté, n'en doutons pas, et nous ne savons pas s'il sortira intact de la mêlée.

Quant au bois de pulpe, si le gouvernement peut trouver un moyen d'en empêcher l'exportation, il aura bien mérité de la province.

Ce qu'il faut, c'est la fabrication, sans excès, de la pulpe dans la province, et non pas l'exportation de notre bois pour être converti en pulpe chez nos voisins. Mais le problème, paraît-il, est d'une solution assez difficile.

\* \*

La discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône, n'a été ni longue, ni intéressante. A six heures, vendredi soir, tout était fini.

L'adresse a été proposée par M. Champagne, député des Deux-Montagnes, qui a lu un discours très fleuri et très enthousiaste. M. Weir, député d'Argenteuil, a appuyé M. Champagne. La seule chose à retenir dans son discours, c'est qu'il a rendu hommage à la loyauté des Canadiens français.

M. Flynn, dans un langage facile et agréable à entendre, a critiqué surtout la forme du discours du trône. Il n'a esquissé aucune politique nouvelle pour l'opposer à l'absence de politique qui caractérise la longue harangue officielle.

M. Marchand a répondu à M. Flynn. Son langage n'est ni facile ni agréable à entendre. A part cela, le chef du cabinet a été aussi heureux que le chef de l'opposition.

Absence de toute idée tant soit peu neuve, voilà la caractéristique de ce débat.

Après M. Marchand, personne n'a pris la parole, et l'adresse a été votée sans protestation et sans amendement.

\* \*

Les rapports des différents départements sont déjà soumis aux Chambres, ce dont il faut féliciter les ministres ; et les travaux de la session pourraient être terminés en trois semaines, si l'on voulait. Ce serait une grande économie, car lorsque les députés ne siègent pas au moins trente jours, ils ne touchent pas la totalité de leur indemnité exorbitante de 800 piastres, mais seulement tant par jour — dix piastres, croyons-nous.

Si l'on ne trouve pas le moyen de prolonger la session pendant 30 jours,

ce sera un vrai miracle politique.

\* \*

M. Chicoyne, député de Wolfe, l'un des rares travailleurs de la Chambre, présente un bill pour régulariser et légaliser les caisses rurales. On le sait, ces institutions, éminemment utiles, fleurissent en divers pays de l'Europe, depuis nombre d'années, et y rendent de grands services à la classe des cultivateurs. Il en a déjà été fait un essai, en cette province, et avec succès, à Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf.

\* \*

M. Chicoyne a aussi soumis à la Chambre une " résolution " pour enlever aux corporations municipales le pouvoir de subventionner les entreprises industrielles. Nous ne savons pas s'il faudrait enlever entièrement ce pouvoir ; mais il est certainement urgent de supprimer les abus qui sont nombreux et criants.

\* \*

Mardi, la Chambre a discuté un projet de refonte du code municipal soumis par M. Stephens, non comme ministre, mais comme député. Une commission est nommée pour étudier la question.

## SÉDITIEUX !

A une récente et nombreuse réunion de membres du clergé dissident (non conformist) anglais, tenue à Exeter Hall, Londres, deux résolutions ont été votées unanimement. La première dénonce la guerre sud-africaine comme un " scandale pour la chrétienté " et une " honte pour la civilisation " et demande que l'on arrive à la paix, soit par négociations directes avec les républiques sud-africaines, soit par l'entremise d'une nation amie, comme le veut le congrès de La Haye. La seconde demande le renvoi d'office du secrétaire pour les colonies, M. Chamberlain, et dénonce comme malhonnête sa prétention à la suzeraineté de la Grande Bretagne sur le Transvaal. La dépêche ajoute qu'un comité influent a été nommé et des offres d'appui arrivent de toutes parts. (Voir *Freeman's Journal*, de New York, 20 janvier courant.)

\* \*

*The Journal*, d'Ottawa, publiait naguère la dépêche suivante :

" Toronto, 2 janvier. — Une dépêche reçue de Barrie (ville d'Ontario) dit que le révérend Dr Carman, surintendant général de l'église méthodiste (une manière d'évêque), parlant là, hier, a déclaré que la perte de tant de soldats dans l'Afrique australe est un châtiement de Dieu qui punit ainsi la nation pour les péchés commis dans le trafic du whisky et de l'opium, par la profanation du Sabbat, par les abominations sociales et la corruption politique. "

Voilà ce que les ministres protestants peuvent faire et dire impunément. Personne ne songe à les accuser de manquer de loyauté. Quelle tempête on soulèverait si des prêtres et des évêques catholiques s'avisait d'en faire et d'en dire le demi-quart !

## LETTRE DE Mgr BEGIN

Voici la lettre de Mgr l'archevêque de Québec dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

Québec, le 15 janvier 1900.

A Sa Grandeur,

Monseigneur P. Bruchési,  
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Je veux profiter d'un commencement de convalescence, après une indisposition assez sérieuse, pour vous dire combien je vous remercie de la lettre si sympathique, si fraternelle, et en même temps si bien raisonnée et si convaincante que vous avez adressée au *Herald* à mon sujet. Je mets de côté les éloges bien immérités que votre excellent cœur me décerne. La tempête grondait déjà chez vous et je n'en savais rien ; vous l'avez dissipée avant qu'elle soit arrivée jusqu'à moi.

*O tempora ! O mores !* suis-je tenté de m'écrier avec l'orateur romain, en constatant la désolante facilité avec laquelle on formule contre le clergé et même contre l'épiscopat canadien-français une accusation absolument injuste de déloyauté envers l'Angleterre. Un incident, très regrettable, sans doute, mais dont un mot d'explication facile à obtenir, eut suffi pour en atténuer la gravité, a servi de base à un réquisitoire formidable. Comme d'ordinaire, en pareil cas, la conclusion dépassait démesurément les prémisses.

Et que j'avais bien raison de dire, en octobre dernier, aux fêtes jubilaires de Mgr l'archevêque d'Ottawa, que le souvenir des services rendus par l'Eglise dort bientôt dans la poussière des bibliothèques, qu'il suffirait de l'en extraire pour confondre l'ignorance et les préjugés et que, d'une manière générale, on devrait avoir davantage la mémoire du cœur !

Il est vraiment déplorable que l'histoire de notre pays soit aussi peu connue. Un siècle et demi de franchise et inaltérable loyauté à la Couronne britannique ne suffit-il pas à nos compatriotes d'origine anglaise pour les convaincre de notre attachement au drapeau qui nous abrite ?

La loyauté des évêques et des prêtres canadiens-français ! elle est écrite en lettres d'or, en traits de feu, dans les fastes de l'histoire, et tous les souverains, tous leurs représentants qui se sont succédé ici depuis la cession du Canada à l'Angleterre — même ceux d'entre ces derniers contre lesquels il a fallu lutter légalement pour la défense des droits les plus légitimes — tous leur en ont rendu le plus solennel et le plus cordial témoignage.

Rappellerai-je ici un Monseigneur Briand qui, occupant le siège de Québec au tournant de l'histoire, de la Nouvelle-France, vivant tour à tour sous le drapeau fleurdelisé et sous l'étendard britannique, loyal d'abord au premier jusqu'à ce que sur les plaines d'Abraham tout fût perdu hors l'honneur, et puis transférant généreusement au second l'hommage de sa loyauté entière, usa de toute son influence sacrée, aux jours terribles de 1775, pour garder le Canada fidèle à ses nouveaux maîtres ? Et pourtant Dieu sait combien grande devait être la tentation pour les enfants de la

France en Amérique d'unir leur sort à ces enfants d'Albion, moins scrupuleux, moins loyaux qu'eux, — et ne pourrait-on pas ajouter ? — moins vilipendés et plus facilement pardonnés pour une révolte réelle et efficace que nous ne le sommes aujourd'hui pour une déloyauté chimérique. Si les émissaires catholiques des Etats-Unis, si l'appel chaleureux des officiers français qui servaient la cause de l'indépendance américaine ne purent triompher des dernières résistances du peuple Canadien, c'est que la grande voix du chef de l'Eglise de Québec, invoquant les principes sacrés du respect dû à l'autorité régnante et stigmatisant du nom de " rebelles " ceux qui se laissaient entraîner, opposa à la révolution une barrière infranchissable. Et l'Angleterre, déjà spoliée de la plus riche portion de son héritage en Amérique, dut à un évêque français la conservation de ce pays du Canada, l'un des plus précieux joyaux de la Couronne Impériale.

Que ne pourrais-je dire — si je ne voulais être bref — d'un Monseigneur Denault dont le dévouement à l'Angleterre se traduisit par des actes d'une héroïque générosité, et d'un Monseigneur Plessis rappelant à ses diocésains, en 1807, " qu'il est impossible d'être bon chrétien sans être sujet loyal et fidèle ", et " qu'ils seraient indignes du nom de catholiques et de Canadiens, s'ils montraient de la déloyauté ou même de l'indifférence, quand il s'agit de remplir leurs devoirs de sujets dévoués aux intérêts de leur souverain ou à la défense du pays ". C'est cet illustre prélat qui, en 1812, s'employa tout entier et réussit à maintenir les Canadiens fidèles à l'allégeance britannique. La même attitude se retrouve chez Monseigneur Panet, l'oncle maternel du regretté Cardinal Taschereau.

Puis aux jours si regrettables de 1837-38, c'est Monseigneur Sinay à Québec et l'un de vos prédécesseurs, Mgr Lartigue, à Montréal, qui s'interposent au nom de la religion pour apaiser des luttes fratricides : acte de loyauté qui leur a souvent attiré d'amers reproches de la part de quelques-uns de leurs compatriotes ; devoir sacré qu'ils ont dû accomplir, nonobstant la voix du sang et de la tendresse paternelle. Nous retrouvons plus tard Mgr Baillargeon qui trace à ses ouailles la même ligne de conduite à l'égard des Fénéens envahisseurs et Mgr Taché qui, en un moment critique, pacifie ses Métis et les conserve à l'Angleterre.

Et si j'osais me citer moi-même, je pourrais répéter ce que j'ai dit en pleine France, en pleine cathédrale de Reims — aux grandes solennités du 14e centenaire du baptême de Clovis et de ses Francs — que, tout en conservant de l'affection pour notre ancienne mère-patrie, nous étions heureux de vivre à l'ombre du drapeau britannique et que nous habitions une des contrées les plus libres de la terre.

Comme il est facile de le voir, l'histoire s'est répétée depuis la cession du Canada jusqu'à nos jours et elle se répètera ainsi tant qu'il y aura un évêque catholique dans notre Canada. Nos bons amis semblent parfois l'oublier, la loyauté pour les enfants de

l'Eglise du Christ, ce n'est pas une affaire de sentiment ou d'intérêt personnel, c'est un grave et rigoureux devoir de conscience découlant d'un principe sacré, immuable, éternel comme le divin Législateur. Qu'ils se rassurent donc sur l'attitude du clergé catholique en pareille matière : le passé a été inattaquable, l'avenir le sera, parce que nos principes catholiques ne changent pas.

Comme question de fait, je n'hésite pas à dire qu'on ne saurait trouver, même dans la plus haute aristocratie anglaise, une série d'hommes qui aient été plus loyaux que les évêques, que le clergé de Québec à la Couronne Britannique. Cela devrait suffire, ce me semble, pour nous mettre à l'abri d'imputations dénuées de fondement solide, souverainement injustes et inconvenantes.

Si jamais, — ce qu'à Dieu ne plaise ! — la question de l'annexion aux Etats-Unis s'agitait sérieusement, il serait curieux de voir l'attitude respective de nos deux nationalités — Anglo-canadiens et Canadiens-français — en faveur de cette éventualité. J'aime à croire que nous n'aurions pas à rougir des nôtres en pareille occurrence, parce qu'ils sauraient encore une fois remplir leur devoir de loyaux sujets de Sa Majesté Britannique.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma vive gratitude et de mes sentiments les plus affectueusement dévoués en N. S.,

† L. N., Arch. de Québec.

P. S. — J'oubliais de vous dire que, à l'exemple de mes prédécesseurs, je n'ai aucun journal qui soit mon organe et que je ne me tiens responsable d'aucun écrit qui n'est pas signé de mon nom.

## LA SITUATION RELIGIEUSE AUX ETATS-UNIS

### Illusions et réalité (1)

#### TABLE DES MATIÈRES

Rapport de M. le chanoine H. Delassus et *imprimatur* de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai.  
Avant-propos.

#### Première Partie

##### ILLUSIONS

##### CHAPITRE I

*La thèse et les preuves de M. Brunetière*

Etonnement mal fondé. — Une prophétie de M. de Tocqueville. — Examen des preuves de M. Brunetière. — Optimisme sans base. — Lunettes roses. — Un petit nuage. — Un mot de trop. — Religion et démocratie. — A propos de franc-maçonnerie. — Distinction à faire entre l'Eglise et le catholicisme américain. — A travers le maquis de l'individualisme. — Alpinistes d'un nouveau genre. — La thèse de M. Brunetière sur

(1) Par J.-P. Tardivel, directeur de la *Vérité*. Cadieux et Derome, Montréal, éditeurs pour l'Amérique.

les nationalités. — La Constitution des Etats-Unis est athée. — Pour revenir à la question. — L'affaire des Chevaliers du Travail et des trois sociétés secrètes condamnées en Amérique. — L'influence des catholiques. — Les causes de l'accroissement du catholicisme aux Etats-Unis. — Une idée orthodoxe mais peu originale. — L'apologétique américaine. — Conclusions.

#### CHAPITRE II

##### *Quid dicis de teipso ?*

*Le home* de l'Eglise. — Les prétentions des catholiques américanisants. — Faiseurs d'époques. — Horreurs dites sans malice. — La mission divine de la République américaine, d'après Mgr Ireland. — La démocratie américaine un moyen de salut. — Ce que l'on dit de ceux qui n'admettent pas le nouveau dogme. — Douches d'eau froide administrées par Léon XIII. — Brownson et M. J.-D. Croke. — Persistance dans l'illusion américaine.

#### Deuxième Partie

##### LA RÉALITÉ

##### CHAPITRE I

*Les beautés de l'Eglise aux Etats-Unis.*

Les œuvres de l'Eglise et sa sainteté. — Les évêques et les prêtres missionnaires. — Trait d'héroïsme. — Les religieuses, enseignantes, hospitalières et contemplatives. — Les fidèles et leurs moyens de sanctification.

##### CHAPITRE II

*Rien de nouveau sous le soleil d'Amérique*

Existe-il un esprit particulier aux Etats-Unis ? — Réponse de M. Snell, dans le *Globe-Review*. — Deux sources d'idées. — D'où viennent les idées dites américaines ? — Le droit de la force. — L'école publique. — Les libertés modernes. — L'égalité. — The struggle for life. — Question de degré, non de nature.

##### CHAPITRE III

##### *Les persécutions violentes*

Avant la guerre de l'Indépendance. — Paroles de Daniel Dougherty. — Subite conversion lors de la Révolution. — Les Canadiens-français n'en sont pas dupes. — Accalmie. — L'incendie du couvent de Charlestown. — Origine de l'émeute. — Le rapport du comité Loring exonère les religieuses et déclare le fanatisme protestant seul cause de l'incident. — Mesquinerie de la législature et conduite indigne des tribunaux. — Encouragement aux mal-fauteurs. — Publications sataniques. — L'American Republican Party. — Emeutes à Philadelphie. — Lettre de Mgr Kenrick. — Les Know-nothings en 1854. — Emeutes en divers endroits. — L'A. P. A. — Volcan mal éteint. — Craintes pour l'avenir.

##### CHAPITRE IV

*Hostilité et Persécutions administratives.*

La thèse et l'hypothèse. — Liberté matérielle de l'Eglise. — Il ne faut pas en être ébloui. — L'Eglise, en théorie, sur un pied d'égalité avec les sectes. — Encore le discours de M. Dougherty. —

Les aumôneries.—Les religieuses pendant la dernière guerre.—Impolitesse officielle à leur égard. — Les catholiques dans les institutions de l'Etat sont privés des secours de la religion. — Ce qu'en disent Shea et d'autres. — Résumé de la situation fait par le *Church Progress*. — La question des sauvages. — Le gouvernement détruit une belle œuvre. — Tentative du cardinal Gibbons et ses résultats. — Appel de NN. SS. Gibbons, Ryan et Kain. — Fanatisme, non pas mesquinerie. — Ce que garantit la Constitution fédérale et ce que peuvent faire les différents Etats. — Le cas du Nouveau Mexique. — Paroles de Shea devant le congrès de Baltimore. — Ce qui se passe à l'heure actuelle.

## CHAPITRE V

*Ostracisme politique*

La loi non écrite relativement à la présidence de la République. — Avez d'un journal américain. — Fait récent. — Shea sur l'élection de Garfield. — Le parti démocratique et les catholiques. — Illusion à détruire. — L'ostracisme s'étend à toutes les positions importantes. — Composition du Congrès de Washington. — Statistique intéressante — Il faut mettre son drapeau en poche. — Le président lui-même ostracise les catholiques. — Nécessité d'une organisation des forces catholiques. — L'unsectarianisme, ce qu'il est en réalité. — Un exemple de l'impuissance des catholiques. — Pourquoi les catholiques ne s'organisent-ils pas politiquement? — Lâcheté ou prudence? — La liberté du Forum et la liberté des catacombes.

## CHAPITRE VI

*L'esprit gouvernemental*

Cet esprit est-il au moins chrétien? — Déisme n'est pas christianisme. — Le Thanksgiving day. — Le dieu américain. — Les devoirs de Dieu et les droits de l'homme. — Une république fondée sur l'homme. — La révolution américaine et la révolution française comparées. — A propos d'égalité. — La source du pouvoir. — Le droit à la révolte. — L'abbé Stafford et la république fondée sur l'homme. — La fille aînée de la franc-maçonnerie. — Athéisme d'Etat. — Avez de divers auteurs américains. — Déclarations des tribunaux. — Les deux esprits. — Définition anglaise et définition américaine de la loi. — Le paganisme surpassé.

## CHAPITRE VII

*L'esprit du siècle*

Une prétention de M. Brunetière. — L'esprit du siècle est nécessairement hostile à l'Eglise de Jésus-Christ. — Les Etats-Unis sont l'habitat du naturalisme. — L'esprit du siècle n'est favorable qu'à ceux qui sont à lui. — Encore des aveux d'écrivains américains. — Progrès du paganisme. — Déclaration du gouverneur Rollins. — Le christianisme n'est pas de bon ton. — *Casus belli* éternel entre le monde et l'Eglise. — A quelles conditions on tolère les catholiques. — La libre-pensée américaine est essentiellement agressive. — Conclusion de M. Thorne.

## CHAPITRE VIII

*La question scolaire*

Un cadeau de l'Amérique à l'Europe; L'école publique une invention yankee; Deux groupes d'Etats comparés; Fruits amers; Les terribles calculs de M. Montgomery; Un tableau instructif; Dernier effort pour sauver le système; Le raisonnement confirme la statistique; Comment le système de la Nouvelle-Angleterre s'est étendu à toute l'Union; Jalousie et intrigues du protestantisme; Intervention de la franc-maçonnerie; L'école publique est vraiment son œuvre; Témoignage de Brownson et du R. P. Bayma, S. J.; Lenteur des catholiques à comprendre le danger; La belle œuvre de MacMaster; Décrets du troisième Concile plénier de Baltimore; Les écoles catholiques entrent dans une ère de prospérité; Allemands et Canadiens-français; Double fardeau; On cherche à l'alléger; Le plan de Faribault; Son origine; Le fond de l'idée; Scandale et étonnement; Discussions; Une vraie sécularisation; Les religieuses dans les écoles publiques; Apologie du système de Faribault par Mgr Ireland; On veut généraliser le système; La discussion gagne les hautes sphères; L'abbé Bouquillon, le Père Holaind et Mgr Ireland; La cause est portée à Rome; Le décret du *tolerari potest*; Le mystère qui entoure ce décret; L'interprétation que Mgr Ireland et son école donnèrent au *tolerari potest*; Intervention de Mgr Matz; Arrivée de Mgr Satolli; Ses propositions aux archevêques; Les esprits s'enflamment de plus en plus; La situation devient intolérable; Léon XIII interroge tous les évêques; Réponse habile de Léon XIII; Fin du débat; Triste position des catholiques; Une dernière tentative... et sauve-qui-peut; Raisons pour lesquelles le système des écoles publiques confessionnelles ne peut pas fonctionner aux Etats-Unis; Ce que les catholiques des Etats-Unis ont à faire; Un mot sur l'enseignement supérieur.

## CHAPITRE IX

*La question des nationalités*

Questions plus délicates; Ce qu'il faut pour être un bon citoyen américain; La question des nationalités aux Etats-Unis n'est pas ce qu'elle est en Europe; Que sortira-t-il de l'ambic américain?; Deux écoles, pour et contre l'assimilation; Ce que les américanisants admettaient toutefois; La position de l'Eglise à l'égard de la brûlante question des nationalités; Dangers de l'assimilation; La pensée de Léon XIII; *Sacerdotes naturales*; Deux arguments en faveur de l'assimilation; Arguments contre l'assimilation; Le *brogue* vaut, pour les Irlandais, une langue nationale; Autrement et aujourd'hui; Avez du *Catholic Review*; La langue anglaise véhicule de la pensée naturaliste; La question des journaux catholiques; Excès de certains assimilateurs; Ce que l'on aurait voulu faire au congrès de Baltimore; Fausse idée de l'esprit de l'Eglise; Preuves que l'Eglise des Etats-Unis ne saurait être américaine comme l'Eglise de France est française;

Ce qu'il faut faire dans l'intérêt supérieur des âmes.

## CHAPITRE X

*L'accroissement de l'Eglise*

L'accroissement du catholicisme aux Etats-Unis comparé avec les progrès de l'Eglise en d'autres pays; Causes de l'accroissement de l'Eglise aux Etats-Unis; Ce qui manque à l'œuvre de la conversion du peuple américain; Tendances à matérialiser l'Eglise; Les préjugés contre les Irlandais sont un obstacle au progrès de l'Eglise; Travaux des missionnaires et des religieuses auprès des sauvages; L'Eglise des Etats-Unis a fait peu pour la conversion des nègres; Les vocations sacerdotales sont rares.

## CHAPITRE XI

*Les pertes de l'Eglise*

Ces pertes sont incalculables; Ce qu'en dit un historien catholique; Avant la guerre de l'Indépendance et depuis; D'autres témoignages; Les calculs de M. Ford; Chiffre approximatif des pertes; Les causes de ces pertes: "L'ambiance mentale", les écoles publiques, les sociétés secrètes, les mariages mixtes, le manque de prêtres, l'éparpillement des catholiques; Témoignage d'un prêtre; Coup d'œil sur l'avenir.

## Conclusion

## APPENDICE

*Documents relatifs à la question scolaire*

Lettre pastorale de Mgr Matz, évêque de Denver, sur le plan de Faribault;

Propositions de Mgr Satolli faites devant la réunion des archevêques, à New York, le 16 novembre 1892;

Autre déclaration de Mgr Satolli;

*Documents établissant l'acuité de la question des nationalités aux Etats-Unis.*

L'affaire d'East Saint-Louis;

L'affaire de North Brookfield;

La question nationale et la nomination des évêques.

## LE JUBILÉ

(De la *Revue de Jeanne d'Arc*.)

A l'occasion du grand Jubilé qui vient de s'ouvrir à Rome, retraçons quelques souvenirs de l'origine du Jubilé.

Un courant de piété populaire amena l'institution du Jubilé.

Vers la fin de 1299, le bruit courut à Rome que tous ceux qui visiteraient en 1300 la basilique de Saint-Pierre gagneraient une grande indulgence.

Dès le 1er janvier, on vit arriver vers le tombeau du Prince des apôtres une foule considérable de Romains et d'étrangers.

Au nombre des pèlerins accourus se trouva un Piémontais, âgé de 107 ans. Présenté au Pape, il raconta que son père l'avait conduit à Rome, un siècle auparavant, pour le faire participer à la faveur de l'indulgence qu'on y ga-

gnait tous les cent ans. Ses pieux ancêtres, ajoutait-il, ne manquaient jamais de faire ce voyage la dernière année de chaque siècle, et son père lui avait même fait promettre avec serment de retourner à Rome en l'an 1300, si toutefois Dieu lui prolongeait la vie jusqu'à cette date.

Dans le même temps, deux vieillards français, du diocèse de Beauvais, arrivés en costumes de pèlerins, annonçaient hautement qu'ils venaient, d'après les traditions de leur pays, pour gagner l'indulgence plénière centenaire.

Sur la foi de ces témoignages, confirmés à plusieurs reprises, le Pape Boniface VIII fit faire des recherches dans les archives; elles furent inefficaces. Il discuta longuement et soigneusement la question avec les cardinaux; il s'enquit à nouveau des traditions orales, et, malgré l'absence de documents écrits, cherchés en vain dans les archives romaines, il déclara, dans la Bulle *Antiquorum habet fida relatio*, du 22 février 1300, que, d'après des relations dignes de foi, ses prédécesseurs avaient accordé de grandes indulgences à ceux qui visiteraient la basilique de Saint-Pierre.

Cette même Bulle autorisait et confirmait l'institution du Jubilé. "Confiant dans la miséricorde de Dieu et dans le mérite des apôtres saint Pierre et saint Paul, pour l'honneur de ces mêmes apôtres, en vertu de la plénitude de Notre puissance apostolique, Nous accordons, pour l'année 1300 et pour toutes les années séculaires suivantes, une indulgence plénière à tous ceux qui, vraiment contrits, confesseront leurs péchés et visiteront les deux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul."

Les fidèles de Rome, d'après la même Lettre, étaient tenus à cette visite des églises une fois par jour pendant trente jours; les étrangers, pendant quinze jours consécutifs.

A la publication du décret papal, les pèlerins déjà réunis à Rome firent éclater des transports de joie en voyant leurs vœux exaucés et leurs fatigues récompensées. En même temps, des fidèles de tout âge et de toute condition se précipitaient vers la Ville éternelle, comme si le pardon promis par Boniface à tous ceux qui venaient à Rome eût été le dernier. Ceux qui ne pouvaient s'y rendre d'eux-mêmes s'y faisaient porter en litière. Le cardinal Stephaneschi, témoin oculaire, rapporte qu'on y vit venir ainsi des vieillards et des infirmes. On remarqua entre autres un paysan savoyard, âgé de plus de cent ans, qui, ne voulant pas mourir sans gagner l'indulgence, se fit porter à Rome par ses enfants.

Il y eut toute l'année plus de 200,000 étrangers constamment présents à Rome.

Le Jubilé de 1600 est celui où l'on vit l'affluence la plus considérable: il y eut trois millions de pèlerins, dont 300,000 venaient de France. La Trinité des Pèlerins, hospice transformé pour le Jubilé, par saint Philippe de Néri, reçut 500,000 personnes. On compta 200,000 pèlerins présents aux fêtes de Pâques.

Les *diarii*—journaux manuscrits de l'époque — qui nous parlent presque

tous de la difficulté de nourrir ces foules, signalent les envois de blé que faisaient faire les Papes et aussi les grosses quantités de poisson qui venaient des côtes de la Méditerranée.

Les pèlerins auront de la viande dans l'hospice — la *Trinité des Pèlerins* — qui les héberge, mais il aurait été difficile de pouvoir s'en procurer pour une si grande multitude ; la grande ressource sera le poisson.

Voulez-vous avoir le menu de ces pèlerins sous Clément VIII ? Ils ont un grand plat de salade et un autre de viande de vache — on lui laissait alors son véritable nom — ou d'agneau froid. Cette viande était taillée en morceaux de demi-livre (160 grammes) chaque ; puis, une soupe, un demi-litre de vin, et un pain. Les jours maigres, la viande était remplacée par une égale quantité de thon ou un hareng par personne.

Les registres de l'hospice nous donnent, par le menu, le détail des provisions faites pour nourrir les pèlerins. Ceux-ci se trouvaient parfois au nombre de 5,000 dans le même local — sous Grégoire XIII — et un jour de dimanche 1575, le même hospice donna à manger à 17,000 personnes.

Tout le monde rivalisait de zèle pour recevoir et héberger les pèlerins. Les chroniques du temps nous montrent des dames romaines prenant les pèlerins et leur donnant l'hospitalité. Les princes romains ouvrent généreusement leur greniers, comme le prince Jules Colonna, quand les boulangers voient leurs provisions sur le point de s'épuiser. Un autre, le prince Ludovisi, veut, le Vendredi-Saint 1659, traiter à sa table 12,000 hommes et 2,000 femmes et les traite en prince, puisque le diner compte huit plats.

Sa Sainteté Léon XIII, dans la Bulle d'Indiction du présent Jubilé, a rappelé les souvenirs dont lui-même fut témoin au dernier Jubilé de 1825, au temps du Pape Léon XII. Le Pape alla plusieurs fois à l'hospice de la Trinité des Pèlerins pour laver les pieds des pauvres, les servir à table et laisser d'abondantes aumônes.

Il y eut dans les rues de la Ville éternelle des processions très solennelles. Léon XII voulut faire pieds nus les visites prescrites, guidant ainsi dans les rues de Rome, au chant des cantiques et des hymnes sacrés, une longue théorie de pèlerins. Il voulut encore faire, avec le Sacré Collège et en forme solennelle, la visite des quatre basiliques patriarcales, remplaçant la visite de Saint-Paul, qui venait d'être détruit, par celle de Santa-Maria in Trastevere.

Hélas ! aujourd'hui, le Pape ne peut quitter son palais. Il ne peut même venir à Saint-Pierre que la basilique fermée, et ne paraît que devant des fidèles et des pèlerins munis de cartes, en dehors des solennités libres et publiques.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler la première cérémonie de l'ouverture de la Porte sainte. Elle marqua le Jubilé de l'an 1500.

Aux vêpres de la vigile de Noël, 1499, le Pape Alexandre VI, revêtu de la chape et couronné de la tiare, arriva, élevé sur la sedia et escorté de tout le Sacré Collège, devant la Porte sainte, nom donné

à l'une des entrées principales des grandes basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure.

Cette porte n'était ouverte qu'à l'époque du Jubilé, murée en tout autre temps. Elle figurait l'entrée du paradis d'où l'homme pécheur a été exclu. Le Jubilé venait rouvrir cette entrée longtemps interdite ; c'était là un symbole extérieur du bienfait qu'il accordait à beaucoup d'âmes, en leur rendant accessible l'entrée du paradis.

Le Pape frappa trois fois avec un marteau d'argent la porte murée en répétant à chaque fois ce verset : "Ouvrez-moi les portes de la justice." A quoi les fidèles répondirent : "Lorsque je serai entré par elles, je rendrai gloire à Dieu."

Le cardinal grand pénitencier et deux pénitenciers mineurs frappèrent aussi la porte avec le même marteau. Après quoi, des maçons renversèrent la clôture.

Le peuple s'empressa de recueillir les fragments de pierre et de ciment avec un religieux respect. Puis le Pape entra le premier, suivi de son cortège et de la foule. L'église, dont les portes fermées figuraient l'exclusion du paradis, représentait maintenant le ciel ouvert à tous ceux qui le voudraient.

A l'expiration du Jubilé, un an après, la Porte sainte fut refermée suivant les mêmes rites. Le Pape prit à trois reprises un peu de mortier avec une truelle d'argent, l'étendit sur le seuil, et le recouvrit de trois pierres, en y ajoutant plusieurs médailles.

Les maçons continuèrent l'œuvre, et leur travail terminé on appliqua sur la porte, du côté du vestibule, une croix de bronze.

Depuis lors, chaque année jubilaire a vu se reproduire ce même cérémonial.

Selon un ancien usage, au moment de la clôture de la Porte sainte, les prélats et autres dignitaires présents peuvent offrir une brique marquée de leur nom ; s'ils assistent à la nouvelle ouverture de la Porte, ils ont le droit de retirer leur brique et de l'emporter.

Ce cas ne se présentera pour personne en cette occasion, car, seul, le Souverain Pontife Léon XIII a assisté à l'ouverture de l'Année Sainte en 1825.

Les effets merveilleux du Jubilé ont montré que c'était une institution divinement bénie. Beaucoup d'hommes, qui ont perdu l'habitude des pratiques chrétiennes, ne se décident à revenir que lorsque quelque chose de solennel et d'extraordinaire vient donner une secousse à leur âme inerte et pesante.

Le Jubilé apporte avec lui des trésors de grâces capables de décider les cœurs les plus irrésolus. L'indulgence jubilaire, prise en elle-même, ne se distingue pas des autres indulgences plénières puisqu'à chacune est attribuée la rémission totale des péchés ; mais en ce temps béni, il est beaucoup plus facile de l'obtenir. Prières, instructions, bonnes œuvres, exemples édifiants, faculté de se faire absoudre de toute censure par tout confesseur approuvé dans le diocèse, tout nous facilite les dispositions qui rendront l'indulgence plus efficace.

A. DELACROIX.

## LE DISCOURS DU TRÔNE

Voici le discours par lequel Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté a ouvert la séance annuelle de la Législature de la province de Québec, jeudi le 18 du courant :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,  
Messieurs de l'Assemblée législative.*

Je m'empresse de vous offrir, au commencement de cette année, une cordiale bienvenue et mes vœux les plus sincères pour le succès des travaux importants qui vous seront confiés.

Je ne puis inaugurer cette nouvelle session de la Législature de notre province, sans signaler la guerre qui vient d'éclater entre le Gouvernement Impérial et les Républiques de l'Afrique du Sud. Je serai, sans aucun doute, votre interprète en renouvelant à Notre Gracieuse Souveraine, dans cette circonstance, l'assurance de notre entière fidélité et de nos vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de la paix à l'avantage de la couronne britannique qui nous a concédé nos libertés religieuses, civiles et politiques.

J'ajouterai que nos sollicitudes accompagnent sur le champ de bataille ceux de nos compatriotes qui ont affirmé leur patriotisme en prenant place dans les rangs du contingent canadien.

Plusieurs projets de loi touchant à des intérêts de la plus haute importance seront livrés à vos délibérations. Vous serez appelés à refondre, entre autres, nos lois sur l'Hygiène et sur les Licences ; des amendements aux lois qui régissent les Terres de la Couronne, les Manufactures et les Sociétés Minières vous seront aussi proposés.

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Mon gouvernement s'est appliqué assidûment, depuis la dernière session, à continuer l'œuvre de restauration financière à laquelle il s'était engagé, et je suis heureux de pouvoir vous annoncer qu'il a enfin réussi à accomplir cette tâche difficile. Comme vous le constaterez par les comptes publics qui vous seront incessamment soumis, l'équilibre est enfin rétabli dans nos finances, les recettes ordinaires de l'année présentent un excédent sur toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires. Avec le concours bienveillant que la députation a, jusqu'ici, accordé à mon gouvernement, je suis confiant que cet état de chose se continuera. Mais il faudra pour cela maintenir, encore pendant quelque temps, la dépense dans ses limites actuelles.

Le règlement des comptes entre les gouvernements de la Puissance et des provinces d'Ontario et de Québec a fait des progrès sensibles, dans le cours de l'année qui vient de se terminer.

Notre province a obtenu du bureau des arbitres une décision importante qui condamne Ontario à verser au fonds des Ecoles Communes une somme de près de trois cent mille piastres. Le gouvernement d'Ontario a cependant donné avis à mon gouvernement qu'il s'adressera à la Cour Suprême pour obtenir la permission d'appeler devant elle de cette décision.

La question des annuités dues à perpétuité aux sauvages du Lac Huron et du Lac Supérieur, en vertu des traités Robinson, offrait des difficultés considérables que mon gouvernement, par un arrangement avec les deux autres gouvernements intéressés, a pu régler définitivement à son avantage incontestable.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,  
Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Mon gouvernement n'a rien négligé des œuvres qu'il s'était engagé à promouvoir. L'éducation de la jeunesse a été l'objet de son attention toute spéciale. Il a augmenté l'aide accordée aux municipalités pauvres et aux écoles du soir ; il a subventionné pour les élèves institutrices une Ecole Normale qui vient d'être fondée à Montréal ; l'œuvre des livres gratuits pour les écoles primaires se poursuit et sera bientôt inau-

gurée par la distribution d'une excellente carte géographique de notre province à toutes les écoles dans les municipalités qui voudront en bénéficier ; les inspecteurs ont donné dans leurs districts respectifs des cours de pédagogie, auxquels se sont rendus, aux frais du gouvernement, un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices ; et afin d'encourager ces derniers dans leur tâche peu rémunérée, mon gouvernement a fait distribuer des primes en argent aux plus méritants d'entre eux.

Afin d'activer la colonisation dans notre Province, mon gouvernement a apporté le plus grand soin à l'ouverture de chemins nouveaux dans les régions colonisables, et de nombreux colons en ont profité pour y rechercher des établissements.

L'agriculture a aussi reçu sa large part d'encouragement de mon gouvernement qui, notamment, s'est occupé de la propagation des meilleures espèces d'arbres fruitiers, du perfectionnement des qualités du beurre et du fromage et de l'amélioration des chemins publics dans les différentes municipalités.

Par suite de la décision du Conseil Privé, dont il fut question l'an dernier devant cette législature, mon gouvernement est entré en possession d'une partie des pêcheries qui, antérieurement, étaient administrées par le gouvernement fédéral. L'application judiciaire de la loi passée à cette occasion durant la dernière session, et de la loi de chasse ainsi que la part prise par la province à l'Exposition de chasse et de pêche tenue à New-York, en 1899, ont eu pour résultat un accroissement sensible dans le revenu de la province.

Mon gouvernement s'est particulièrement préoccupé de la protection et de la mise à profit de nos immenses régions forestières, ainsi que de nos superbes pouvoirs d'eau et de nos ressources minières. Grâce à son concours, des industries nouvelles et nombreuses continuent à s'établir dans des régions jusqu'à ces derniers temps inhabitées, où des centres manufacturiers et populeux surgissent.

Le bois de pulpe a pris, depuis quelques années, une telle importance, au point de vue de la prospérité de notre population et du revenu public, que mon gouvernement a cru devoir adopter des mesures pour en augmenter l'exploitation dans le pays au bénéfice de notre population industrielle et ouvrière.

Je vous laisse maintenant à la poursuite de vos travaux que la divine Providence, j'en suis persuadé, éclairera de ses lumières.

## Notre loyauté dans le passé

Extrait du *Morning Herald*, de Londres, 7 octobre 1838 :

"La situation du Canada devient plus critique de jour en jour. Les journaux ministériels ont été obligés d'annoncer le fait déplorable qu'en aucun temps la désertion dans les rangs de nos troupes n'a été aussi considérable. On a découvert les tentatives d'une nouvelle rébellion, beaucoup plus formidable que les autres, qui devrait éclater dans le Bas-Canada ; tandis que, tout le long de la frontière des Etats-Unis, des agents démocratiques sont ouvertement employés depuis quelque temps à distribuer des armes à feu et toutes sortes de munitions de guerre.

"On ne peut révoquer en doute qu'en même temps que les émissaires de Van Buren font distribuer des armes aux révoltés le long des frontières, ils font également distribuer de l'or parmi nos braves soldats. Si lord Durham avait assez de capacité pour remplir dignement le poste important que ses amis politiques, les whigs, lui ont confié, il ne permettrait pas, dans l'état actuel de l'opinion publique aux Etats-

Unis, qu'un seul compatriote de Van Buren traversât la frontière du Canada sans passeport.

« Il n'existe en ce moment aucun autre obstacle à l'occupation du Canada par les armées des Etats-Unis que la loyauté des habitants de la colonie—lesquels lord Durham semble avoir pris secrètement à tâche de dégoûter de l'union avec l'Angleterre—et le petit corps de troupes anglaises si admirables par leur discipline et que les émissaires de Van Buren essaient, par tous les moyens possibles de séduction, de faire désertier. »

Il suffit de souligner. Voilà encore une preuve que si nous devons quelque chose à l'Angleterre, l'Angleterre nous doit beaucoup. Plusieurs fois, depuis cent cinquante ans, la loyauté des Canadiens-français a conservé le Canada à l'Angleterre. Comme du temps de lord Durham, certains jingoïstes ont pris à tâche de nous dégoûter de l'union avec l'Angleterre.

### Le Journal et la Semaine religieuse

Voici comment, dans son numéro du 13 janvier, la *Semaine religieuse*, de Québec, souhaite la bienvenue au *Journal*, de Montréal :

« Nous souhaitons la bienvenue au nouveau journal canadien-français, le *Journal*, fondé à Montréal, en décembre dernier.

« On peut dire maintenant que la presse canadienne-française n'a rien à envier à la presse anglaise. Elle comptait, il est vrai, plusieurs journaux populaires et bien faits en somme, mais il lui manquait un journal du matin.

« Nous le regrettons depuis longtemps, et nous nous réjouissons de voir cette lacune enfin comblée.

« Le nouveau journal a vraiment bonne mine. Imprimé sur excellent papier, et en caractères faciles à lire, illustré, bourré de tous les renseignements que réclame aujourd'hui le public avec, en sus, une judicieuse disposition des matières et des articles très courts, il ne peut manquer d'être bien accueilli partout.

« Nous souhaitons donc longue vie au *Journal*, pourvu qu'il donne toujours, sans forfanterie et sans chauvinisme, la note catholique et nationale. »

Pour goûter cette réclame, il suffit de se rappeler que le *Journal*, de Montréal, est un organe de parti, essentiellement. Ou plus exactement, un organe de faction ; car il est l'organe, non de l'idée conservatrice, mais d'une coterie, la coterie *bleue*. Les meilleurs éléments du parti conservateur, ceux qui sont opposés à l'impérialisme des Tupper, des Clarke Wallace et des Hugh Graham, n'acceptent pas le *Journal* comme leur porte-parole, pas plus qu'ils n'acceptent les *britishers* à outrance qui se nomment Bergeron, Caron et Casgrain comme leurs porte-étendard.

Il est pour le moins curieux de voir une *Semaine religieuse* s'enthousiasmer à ce point au sujet d'une publication du genre du *Journal*, dont M. Graham, du *Star*, est l'un des principaux actionnaires.

## PROPOS DU JOUR

M. B. de Costa, ancien ministre épiscopalien de New York, récemment converti, a fait naguère une conférence à la salle académique du collège Sainte-Marie, à Montréal, devant un auditoire nombreux et sympathique. Le sujet choisi était l'*Amérique*. Autant que nous pouvons en juger par les comptes rendus que les journaux ont donnés de sa conférence, M. de Costa n'est pas un *américanisant*. Il aime sans doute l'Amérique, mais il est d'avis que tout n'y est pas parfait, particulièrement aux Etats Unis.

D'après le compte rendu du *Star*, il a insisté sur la nécessité d'une plus haute civilisation aux Etats-Unis ; et il a fait un triste tableau de l'état social qui existe à New York et dans la Nouvelle-Angleterre. Il compte sur les Canadiens-français établis dans les Etats de l'Est pour réformer les mœurs et donné naissance à une race meilleure. Lorsque la Nouvelle-Angleterre, a-t-il dit, sera dominée par la Sainte Vierge, le démon du divorce en sera chassé et la sainteté du mariage y prévaudra.

Lors de la dernière réunion de l'association des avocats de l'Etat de New York, à Albany, le président, M. Logan, a fait une singulière proposition. Il voudrait qu'une loi fixât le maximum des héritages à 10 millions. Les fortunes accumulées au-dessus de 10 millions ne pourraient pas se transmettre aux héritiers, mais retourneraient à l'Etat. Le *World*, de New York, combat la proposition. Le remède, selon lui, serait pire que le mal. Ce qui est certain, c'est que les fortunes colossales que possèdent quelques individus aux Etats-Unis constituent un grand mal social.

Au Nouveau Brunswick, on commence à agiter la question de l'enseignement obligatoire. Cela fait partie du programme moderne, ou plutôt maçonnique. On s'attend à voir la législature saisie d'un projet de loi à cet effet lors de sa prochaine réunion.

Jeudi de la semaine dernière, avait lieu la nomination des candidats au parlement fédéral dans sept collèges électoraux : Sherbrooke, Labelle, Chambly-Verchères, Berthier et Lotbinière, dans la province de Québec, Ontario-ouest, dans la province d'Ontario, et Winnipeg, dans la province de Manitoba.

Dans une seule division, celle de Sherbrooke, ancien château fort tory qui était naguère représenté par M. Ives, les conservateurs ont cru devoir risquer le combat. Ils ont présenté un candidat en la personne de M. McIntosh, ancien ministre provincial sans portefeuille. Le candidat libéral est M. Lebaron.

Dans Labelle, Berthier, Chambly-Verchères et Ontario-ouest, les candidats libéraux, n'ayant pas d'opposants, ont été déclarés élus par « acclamation ». Ce sont MM. H. Bourassa, J. E.

Archambault, Victor Geoffrion et T. J. Gould. A Lotbinière, les candidats sont MM. J. E. Boisvert, libéral ministériel, et N. Fortier, libéral indépendant. A Winnipeg, les candidats sont MM. E. D. Martin, libéral, et A. W. Puttee, candidat ouvrier. Le scrutin à Sherbrooke, à Lotbinière et à Winnipeg aura lieu jeudi le 25 du courant.

La seule élection intéressante est celle de M. Bourassa dans le comté de Labelle. On le sait, M. Bourassa a remis son mandat, au mois d'octobre dernier, pour protester contre l'envoi de troupes canadiennes en Afrique sans le consentement du parlement canadien qui avait seul le droit, disait-il, d'inaugurer une pareille innovation dans les relations entre le Canada et l'Angleterre. C'était blâmer nettement la politique de M. Laurier, et demander aux électeurs de Labelle de sanctionner ce blâme.

Or M. Laurier n'a pas opposé un candidat approuvant carrément sa politique à la candidature hostile de M. Bourassa. Il reconnaît donc de deux choses l'une : ou que M. Bourassa avait raison de protester contre l'envoi de troupes canadiennes en Afrique, sans le consentement du parlement ; ou bien que l'opinion publique sanctionne tellement l'action de M. Bourassa que c'eût été courir au devant d'une défaite certaine que de lui susciter un opposant. Il n'y a pas à sortir de là.

Et pourquoi les conservateurs, s'ils sont sincères, n'ont-ils pas opposé un candidat à M. Bourassa ? On le sait, leur chef, sir Charles Tupper, est aux antipodes de M. Bourassa sur la question de la guerre et de la part que le Canada y prend. Tandis que M. Bourassa blâme le gouvernement d'avoir été si vite et si loin en besogne, sir Charles l'accuse de n'avoir pas été assez vite ni assez loin. Pour sir Charles M. Bourassa est donc l'ennemi par excellence. Pourquoi l'a-t-il laissé élire par acclamation ?

Les journaux allemands et hollandais reçoivent de l'Afrique australe des communications qui portent de graves accusations contre les soldats anglais dans leur campagne contre les Boers. Non seulement à Elans Laagte, les troupes anglaises ont impitoyablement massacré des Boers qui se rendaient, mais les prisonniers boers tombés entre les mains des Anglais sont indignement traités. L'Angleterre, ce nous semble, n'a rien à gagner à soulever de plus en plus contre elle le sentiment du monde civilisé. Par contre, les prisonniers anglais à Prétoria sont tellement bien traités que les femmes boers s'en plaignent, prétendant qu'ils sont mieux nourris et soignés que les enfants du sol.

Un journal londonien, *Justice*, dit qu'aux Indes, sous la domination anglaise et à cause de cette domination, la condition du peuple devient de plus en plus triste. A l'heure qu'il est des millions de gens y meurent littéralement de faim. Ce n'est pas tant la nourriture qui manque, que les moyens de l'acheter. Au lieu de dépenser

des millions pour combattre les Boers, cette feuille est d'avis que l'Angleterre devrait plutôt nourrir les affamés des Indes.

Un Anglais, le professeur Beesly, exprime l'opinion, dans le *Positivist Review*, que si Rhodes avait été chassé du Conseil privé et condamné à un long emprisonnement, pour avoir organisé le *raid* de 1895, la guerre anglo-boer n'aurait jamais eu lieu.

## LA GUERRE

Depuis la semaine dernière, le général Buller a fait un mouvement tournant. Voyant qu'il était impossible de traverser la Tugela et de secourir Ladysmith du côté de Colenso, il a quitté Frere et Chieveley et a dirigé ses troupes vers l'ouest. Son armée a traversé la Tugela à deux endroits : le corps principal, sous la direction de Buller lui-même, à Potgieter's Drift, et l'aile gauche, sous Warren et Dundonald, cinq milles plus haut, à Trichard's Drift. L'objet est de venir au secours de la garnison de Ladysmith par le sud-ouest. Ce mouvement réussira-t-il ? Jusqu'à nouvel ordre, il est permis d'en douter. Les Anglais prétendent que ce mouvement de Buller a été une surprise pour les Boers. Cela n'est pas vraisemblable. Si l'ennemi a laissé l'armée anglaise traverser la Tugela, presque sans résistance, c'est que cela faisait partie de son plan de campagne. La tactique des Boers n'est pas toujours facile à comprendre, mais ce qui est évident, c'est qu'ils agissent d'après un plan bien combiné et ne vont pas au hasard. Ils ont dû agir, en cette circonstance, comme ils ont toujours agi depuis le commencement des hostilités : engager les Anglais à avancer au point où ils veulent les avoir, en feignant de retraiter, pour ensuite leur tomber dessus au moment « psychologique ».

Depuis qu'ils ont traversé la Tugela, Buller, Warren et Dundonald donnent peu de nouvelles ; mais il est évident que les Boers suivent leur vieille tactique. Ils livrent une série d'engagements d'avant-postes, et pendant ce temps, le gros de leur armée prépare une ligne de retranchements à peu près infranchissables. Quand les Anglais seront rendus là il y aura un combat furieux, car Buller fera des efforts désespérés pour briser les lignes ennemies.

Du côté de l'ouest et au centre, aucun changement à signaler.

Methuen paraît décidément fou, quoi que l'on dise. En réponse à une demande de renseignements complets sur la bataille de Magersfontein, il aurait télégraphié au Bureau de la guerre : « Magersfontein ? Du sang ! du sang ! du sang ! »

## Décès

Nous sollicitons les prières de nos lecteurs pour le repos de l'âme de M. Jules Tournilhas, décédé pieusement, le 26 décembre dernier, à Billom, Puy de Dôme, France. Il était le cousin germain, par alliance, du directeur de la *Vérité*.

## Histoire d'une conversion

(Des Annales, de N. D. de Lourdes)

(Suite)

Mais pourquoi cette bonne Mère attendait-elle ce moment-là pour arriver à ses fins ? J'avais vécu pendant douze années, dans une famille de fervents catholiques, sans jamais avoir senti sérieusement le besoin de devenir un membre de leur religion. Je dis sérieusement, car plus d'une fois cependant je leur avais envié cette foi si profonde, qui me paraissait chaude et vibrant en comparaison de la tiédeur du protestantisme. J'en étais arrivée à regretter de ne pas être née catholique, et souvent je demandais au bon Dieu de me faire connaître sa volonté ; mais jusqu'à ce jour, l'indifférence dans laquelle je retombais chaque fois, mettait un obstacle à mes aspirations. Mon mari et mes enfants étaient bons catholiques, et je ne m'explique pas comment ce fait seul ne m'a pas déterminée à m'occuper plus sérieusement de cette question.

Mais Dieu a ses voies, et il ne nous appartient pas de les approfondir.

Nous partîmes donc pendant la matinée du 7 septembre. Le voyage qui était nouveau pour moi, me plaisait infiniment. La vue des pauvres malades qu'on transportait dans notre train m'impressionnait vivement et je me disais que leur foi en la Sainte Vierge devait être bien grande pour les engager à aller demander la guérison si loin de chez eux, avec quelquefois la perspective de mourir en route. Quand mes compagnons de voyage commencèrent leurs pieux exercices, j'étais poussée comme malgré moi à faire les réponses avec eux, et quand ils chantèrent les cantiques, je joignais du fond du cœur ma voix aux leurs ; mais je n'aurais eu garde de leur montrer mes impressions, craignant de leur donner des espérances vaines et je voulais à tout prix rester libre de mes actions. Libre ? Je ne l'étais déjà plus, car une force invisible me dirigeait, me conduisant doucement vers un but connu par elle seule.

A partir de Tarbes, le paysage changea d'aspect et je vis pour la première fois les Pyrénées ! Leur grandiose beauté fit jaillir un cri d'admiration de mes lèvres, et jusqu'à Lourdes je ne suis détourner mes regards de ces masses imposantes qui vous écrasent et vous donnent un si vif sentiment de votre petitesse et de votre néant.

Enfin voici Lourdes, le but tant désiré des pèlerins, et quelque temps après, nous nous trouvons à l'hôtel. Quoiqu'il fût tard et que tous nous eussions un grand besoin de repos, trois d'entre nous se décident à faire encore une visite à la Grotte. Curieuse de tout voir, je les accompagnai. Il faisait bien sombre et quand au tournant du chemin, je vis tout à coup apparaître devant moi cette Grotte, resplendissante de lumières, dominée par la gracieuse image de la Vierge, l'effet fut saisissant, et pour la première fois de ma vie, j'adressai une fervente prière à Celle que je reniais encore la veille. Elle ne devait pas res-

ter sans réponse.

Après une bonne nuit, la seule que je connus à Lourdes, je me rendis avec mes compagnons à la Grotte pour y dire nos prières du matin. Là nous trouvâmes tout le monde en effervescence, louant et bénissant la Sainte-Vierge ! Un miracle venait de s'opérer en la guérison d'un jeune prêtre faisant partie de notre pèlerinage et qui, la veille encore, était presque mourant. Je voyais la joie et la reconnaissance peintes sur tous ces visages, et tout ce peuple prosterné faisait monter un hymne de gratitude vers Celle qui par sa toute puissante intercession avait su obtenir cette grâce du bon Dieu.

C'était donc vrai ; ce qu'on m'avait raconté n'était pas mensonge et tromperie ? Des miracles s'opéraient par la seule force de la prière ? Je devais y croire puisque toute l'assistance était là pour le certifier ; mais je ne l'avais pas vu, et le démon tentateur me souffla cette réflexion : " Aussi longtemps que je n'aurai pas vu, je n'y croirai pas ! " Oh ? comme le désir de voir m'obséda durant ce jour ! comme je restai à la Grotte pour suivre, d'un œil avide, l'entrée et la sortie des malades aux piscines ! Où étaient-ils mes beaux projets d'excursions dans les environs, mes désirs d'être partout, excepté parmi ce peuple à genoux, que j'avais tant de fois traité de fanatique et d'imaginaire ? Oh non ! je ne quitterais pas la Grotte, car je voulais voir !

Quand je retrouvai mes compagnons, tous me racontèrent force détails sur la guérison du matin, blâmant, j'en suis sûre, ma prétendue froideur et mon manque d'enthousiasme. Comment auraient-ils su que le feu couvait sous la cendre et se transformerait bientôt en une flamme bienfaisante ? La procession du Saint-Sacrement me trouva présente, comme bien on pense, et de nouveau la foi que contenaient ces invocations passionnées, adressées au Seigneur, me remplit d'admiration et dois-je le dire ? d'envie. Les mêmes sentiments ne cessèrent de m'assaillir le soir à la procession des flambeaux et je me couchai dans un état de surexcitation impossible à décrire. Après une mauvaise nuit je me trouvai debout à six heures, plus pressée que jamais de me trouver à la Grotte, où je suivis pendant toute la matinée les pieux exercices, joignant plus d'une fois mes prières à celles des autres.

Plus tard, pendant le défilé des malades, je fis la réflexion à ma compagne qu'un des brancardiers que nous connaissions conduisait, à la procession du Saint Sacrement, la voiture d'une jeune fille paralysée, qui paraissait bien intéressante, et je lui proposai de nous placer non loin de là. Nous voyant près de lui, le brancardier se dirigea vers nous et nous raconta que la jeune fille en question avait une telle certitude d'être guérie, que tout le monde qui l'entendait en était ému. " Approchez-vous d'elle ; " nous dit-il " et ne la perdez pas de vue ! " Mon cœur battant d'espoir et de crainte, je suivis ma compagne et nous nous mîmes non loin d'elle.

Elle était en effet digne d'intérêt, cette jeune fille ! Ses grands yeux remplis d'un espoir intense, sem-

blaient ne regarder que le Ciel où elle devait voir la douce image de la Sainte Vierge. Quant il fallut se mettre à genoux, elle y parvint à grand-peine, aidée par les brancardiers, et de grosses gouttes de transpiration lui coulaient le long de la figure. Les larmes me vinrent aux yeux en contemplant cette vie brisée qui n'avait plus d'espoir qu'en Dieu. Si elle allait être déguée ! Le Saint Sacrement s'arrêta devant elle, elle lève vers la Sainte Hostie son beau regard plein d'une surhumaine supplication, et trois mots sortent de sa bouche : " Je suis guérie ! "

Je vis plutôt que je n'entendis le sens de ces paroles ; un grand frisson me saisit tout entière et je sentis que moi aussi j'étais guérie ; car j'avais vu, vu ce que je ne voulais admettre que par le témoignage de mes yeux !

Je rentrai tout en larmes et, durant le reste de la journée, une pensée me remplit tout entière. Devais-je céder à l'entraînement que je ressentais, ou fallait-il au contraire m'en défier ? Vingt fois je me posai la question, vingt fois une voix intérieure me conseilla de m'abandonner à l'élan de mon cœur. Mais comment pourrais-je jamais nier tout ce que j'avais cru jusqu'alors, comment croire ce que j'avais nié jusqu'à ce jour ? Et cependant la Sainte Vierge était puissante auprès du bon Dieu, elle obtenait des grâces insignes de son Fils, et la présence réelle du Christ dans le Saint-Sacrement m'était démontrée d'une façon indubitable, puisque c'était à l'approche du Saint-Sacrement que la jeune fille avait été guérie ! Une simple hostie peut-elle produire des prodiges ? Mais devais-je donc faire le sacrifice de ma raison, admettre ce qui me semblait une folie ? Et encore une fois la voix intérieure me disait de ne plus douter, d'admettre cette folie, de croire à ce don adorable du Christ et de lui faire le sacrifice de cette raison ! Si cette raison sur laquelle je comptais tant, ne savait pas même m'expliquer le plus infime des phénomènes de la nature, comment osais-je exiger d'elle l'explication de ce qu'il y a de plus sublime au monde ?

C'est poursuivie par de telles réflexions que je passai la nuit. Le matin me trouva décidée à ouvrir mon cœur à ma famille et à demander conseil dans mes angoisses. On me proposa de consulter un prêtre. J'approuvai leur manière de voir et ici encore la Sainte Vierge intervint d'une manière visible en me faisant faire la rencontre d'un prêtre dont je ne saurais jamais assez apprécier l'intelligent dévouement et l'admirable bienveillance. Il entreprit sans hésiter cette tâche si rude et parfois si ingrate de réduire à néant mes plus grands scrupules et d'éclairer ma raison obscurcie par l'ignorance et le parti-pris. J'allai le voir souvent, et chaque jour je rapportai de nos entrevues une plus ferme volonté de persévérer dans la voie où j'étais entrée et d'employer les loisirs que l'hiver m'offrirait à me préparer à ma conversion.

Jugez de mon effroi, quand le Père me proposa de faire mon abjuration à Lourdes même, d'y recevoir le baptême et d'y faire ma première communion. Ma première pensée fut de refuser, mais les raisons que me pré-

sent le Père furent si puissantes et la crainte qu'il me témoignait de me voir retomber dans ma coupable indifférence était si fondée, que je cédaï et lui permis d'envoyer une dépêche à Mgr l'Evêque de Tarbes, pour obtenir son autorisation. J'emportai cependant sa promesse que tout se passerait avec la plus grande discrétion et que personne de mon entourage n'en saurait quelque chose ; car je voulais que mon mari fût le premier à apprendre le changement qui était survenu en moi. La cérémonie fut fixée au 14 septembre, à dix heures du matin. C'était la veille de notre départ.

Plus que jamais, j'eus cette nuit-là des alternatives de bonheur et de désespoir. Qu'avais-je promis et comment m'étais-je laissé entraîner à céder si facilement ? Que diraient mes parents qui portaient la fière devise : " Mieux vaut quitter patrie que foi ! " devise qu'ils avaient méritée quand on leur avait fait quitter la France comme Huguenots. Devais-je renier jusqu'aux traditions de ma famille ? Me croiraient-ils sincère, ne m'accuseraient-ils pas de sacrifier ma religion à de vils intérêts ? Me conserveraient-ils leur affection qui me tenait tant à cœur ?

Toutes ces réflexions me mettaient l'esprit à la torture, et, j'en demande pardon à la Ste-Vierge, par deux fois je pris la ferme résolution de ne plus revoir le Père et de m'éloigner au plus vite de cet endroit où j'avais rencontré tant de joies et de souffrances.

Comment se fait-il que le lendemain à 10 heures, je me trouvai près de l'église du Rosaire, attendant le Père ? Qu'étaient devenues mes résolutions ? Avaient-elles cédé comme moi à cette voix à laquelle je ne savais résister ? Toujours est-il qu'une sorte de hâte fébrile s'était emparée de moi et qu'il me tardait que la cérémonie fût finie. Nous avions dû mettre dans le secret le supérieur de l'Hospitalité, qui s'était obligeamment mis à notre disposition. Quelques instants après, j'étais agenouillée devant l'autel de la chapelle du rosaire et, la main droite posée sur l'Evangile, je lisais, d'une voix tremblante et émue, mon abjuration. Le moment fut pénible, mon cœur défaillait.

(A suivre.)

### Premier-né des omnibus automobiles

Le premier omnibus automobile a fait son apparition à Londres. La voiture peut transporter 26 voyageurs, dont 12 d'intérieur et 14 à l'impériale.

Le trajet effectué par ce nouveau véhicule est entre Kennington et Victoria-Station, gare d'arrivée des voyageurs de France par la ligne Dieppe-Newhaven.

### Eglise détruite

On écrit de Rome, à la fin de décembre, qu'un violent incendie a détruit l'église anglaise de Saint-Jean-Baptiste, où devait avoir lieu une cérémonie solennelle pour les morts de la guerre Sud-Africaine.

Les efforts des pompiers et des troupes ont été inutiles, et tous les objets sacrés, les tableaux, le coffre-fort et l'orgue ont été détruits.

Les dégâts, couverts par les assurances, dépassent 150,000 francs. L'incendie paraît avoir été causé par le calorifère.